

PROCES VERBAL
CONSEIL DU 26 MARS 2012

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

Procès Verbal de la séance du 26 Mars 2012

La séance est ouverte à 09 H 30

sous la présidence de Monsieur Eugène CASELLI

Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIAS - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Jacqueline DURANDO - Jean-Louis BONAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Joëlle BOULAY représentée par Sylvie NESPOULOUS - Alain CROCE représenté par Marc POGGIALE - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Mireille FOURNERON représentée par Jean-Paul ULIVIERI - Samia GHALI représentée par Bernard MOREL - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Gérard GRAUGNARD représenté

par Lucien MERLENGHI - Laurence JOUANDON représentée par Corinne LEGAL - Mourad KAHOU
représenté par Arlette SALVO - René MALLEVILLE représenté par Clément YANA - Myriam MALLIA
représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI -
Martine MATTEI représentée par Pascal GILLET - André MOLINO représenté par Georges ROSSO -
Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel
ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Roland POVINELLI représenté par
Gérard BISMUTH - André VARESE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Karim ZERIBI
représenté par Pierre SEMERIVA.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Valérie BOYER - Jean-Claude GAUDIN - Christel SIMONETTI-ACHARD.

(La séance est ouverte à 9 heures 30).

Monsieur LE PRESIDENT.- Le quorum étant fixé à 79, il est constaté qu'il est atteint.

Mesdames et Messieurs chers collègues, les crimes perpétrés à Montauban et Toulouse ont endeuillé la Nation. Face à ces tragédies, la République, dans toutes ses composantes, a su répondre dans la dignité et dans la fermeté.

En hommage aux victimes innocentes de ce drame, je vous demande de respecter une minute de silence.

(L'Assemblée communautaire se lève pour observer une minute de silence)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 FEVRIER 2012

Monsieur LE PRESIDENT.- Je sou mets à votre approbation le procès-verbal de la séance du 13 février 2012. Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Il n'y en a pas, le procès verbal est adopté.

Le procès-verbal de la séance du 13 février 2012 est adopté.

II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que le compte-rendu des décisions du Président soit porté à la connaissance du Conseil. Il vous a été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

III– COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 13 FEVRIER 2012

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions de la délibération n°04/ 314 CC en date du 31 mai 2008, il convient de rendre compte au Conseil des décisions du Bureau du 13 février 2012. Elles vous ont été communiquées en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

IV – EXAMEN DES RAPPORTS

COMMISSION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Coulomb, la Commission Fonctionnement s'est réunie le 16 mars 2012, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Monsieur COULOMB.- Monsieur le Président, les travaux de la Commission se sont bien déroulés. Tous les rapports ont reçu un avis favorable unanime des membres de la Commission.

1. **FCT 001-26/03/12 CC - Remboursement à la Commune de Marseille de la taxe de séjour de l'exercice 2011 encaissée par les régies comptables communautaires des Ports du Frioul, du Vieux-Port et de la Pointe-Rouge**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

2. **FCT 002-26/03/12 CC - Remboursement à la Commune de Carry-le-Rouet de la taxe de séjour de l'exercice 2011 encaissée par la régie comptable communautaire du Port de Carry-le-Rouet**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

3. **FCT 003-26/03/12 CC - Remboursement à la Commune de La Ciotat de la taxe de séjour de l'exercice 2011 encaissée par la régie comptable communautaire du Port de La Ciotat**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

4. **FCT 004-26/03/12 CC - Remboursement à la Commune de Sausset-les-Pins de la taxe de séjour de l'exercice 2011 encaissée par la régie comptable communautaire du Port de Sausset-les-Pins**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

5. **FCT 005-26/03/12 CC - Approbation d'une convention avec la Ville de Marseille pour la mise à disposition de services par la Communauté urbaine pour l'exécution de missions de compétences communales**

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce rapport est retiré.

6. **FCT 006-26/03/12 CC - Approbation d'une garantie d'emprunt à la Société de Gestion Immobilière de la Ville de Marseille (SOGIMA) pour la construction de dix huit logements locatifs sociaux à Carnoux**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

7. **FCT 007-26/03/12 CC - Paiement de la cotisation 2012 à l'Association Finances-gestion évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE).**

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

8. **FCT 008-26/03/12 CC - Paiement de la cotisation 2012 à l'association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO).**

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

9. **FCT 009-26/03/12 CC - Modalités de gestion des heures supplémentaires - Additif à la délibération FAG 16/530/CC du 26 juin 2006**

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

10. **FCT 010-26/03/12 CC - Actualisation de la délibération FAG 17/531/CC du 26 juin 2006 relative au régime des astreintes et permanences applicables aux agents de Marseille Provence Métropole**

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

11. **FCT 011-26/03/12 CC - Application du droit à la libre circulation des agents communautaires sur le réseau de la Régie des Transports de Marseille (RTM) dans le cadre du contrat d'exploitation de service de transport public urbain entre Marseille Provence Métropole et la Régie des Transports de Marseille**

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

12. FCT 012-26/03/12 CC - Approbation du principe de l'élargissement du champ d'intervention de la Commission d'indemnisation amiable des préjudices commerciaux aux travaux de semi-piétonisation du Vieux-Port et de prolongement du réseau de tramway Canebière - Cours Saint Louis - Castellane

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. FCT 13-26/03/12 CC – Approbation des modifications des conditions de mise à disposition des espaces du Pharo.

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION EQUIPEMENTS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE - PATRIMOINE FONCIER - PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Colin, la Commission s'est réunie le 15 mars, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Madame COLIN.- Tous les dossiers présentés à la Commission ont reçu un avis favorable à l'unanimité. Le dossier de déclaration d'intérêt communautaire d'un équipement sur Marignane a reçu un avis favorable à l'unanimité avec une réserve de vote de deux groupes.

14. EPPS 001-26/03/12 CC - Déclaration d'intérêt communautaire d'un équipement à vocation sportive à Marignane. Création et affectation d'une autorisation de programme.

Monsieur ILLAC.- Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission, toutefois, je voudrais rappeler en tant que délégué qu'il y a eu beaucoup de débats lors la précédente Commission qui avait fait retirer le rapport dans un premier temps. Aujourd'hui, il est à nouveau présenté et j'en suis satisfait pour la bonne et unique raison que vous avez entendu la demande de revoir sur la forme cette délibération. En effet, nous sommes aujourd'hui sur une autorisation de programme qui est affectée aux études pour un montant de 700 000 euros, répartis sur trois ans.

Il n'y a pas de raison – et bien évidemment cela a été le débat de fond de la Commission – de ne pas engager la construction de ce projet qui est un bon projet pour le territoire concerné (le Maire d'Ensuès-la-Redonne ne dira pas le contraire) à proximité de ce futur projet. Mais je pense que tous nos collègues, en particulier ceux de la Commission, ont fait valoir dans leur débat que même s'il y avait un plein accord sur le contenu, un vrai travail

devrait s'engager en coopération avec la Commission, les communes et les élus concernés, sur le contenu du projet et notamment, un peu plus tard, sur la gestion.

Voilà, Monsieur le Président, je voulais préciser cela à tous les élus pour que tout le monde sache bien que ce projet est un bon projet, qu'il est bien accepté sur le fond mais que nous devons être associés sur la forme et la méthode de travail à venir.

Cela vaudra également pour le deuxième rapport qui a, lui aussi, reçu un avis favorable unanime de la Commission concernant des études de faisabilité. Cela concerne un complexe aquatique sur le même bassin avec une affectation de programme de 50 000 euros sur deux ans pour des études de faisabilité.

Voilà ce que je voulais dire. Sur le fond, ce projet est un bon projet de modernisation et de construction d'équipements sur notre Communauté. Maintenant, il va falloir travailler un peu plus loin en partenariat avec tous les gens concernés.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

15. EPPS 002-26/03/12 CC - Approbation de la création et affectation de l'autorisation de Programme relative aux études pour la réalisation d'un complexe aquatique sur le bassin ouest du territoire communautaire

Monsieur ILLAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. EPPS 003-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation de la piscine communautaire Cap Provence

Monsieur ILLAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur HABRANT.- S'agissant de la piscine, je suis très heureux que ce projet apparaisse car il date de 2002. Il a fallu 10 ans pour que cela arrive, mais il arrive enfin, donc c'est une bonne chose.

En revanche, concernant la piscine de Gorguettes, notre Commission a demandé une étude pour voir où l'on en était par rapport à la délégation de service public. Nous avons eu cette étude. Il en ressort qu'il n'y a pas de clubs de natation sur cette piscine. C'est dommage car c'est un magnifique équipement.

En ce moment, nous terminons les championnats de France et vous avez vu que beaucoup de nos nageurs marseillais vont aller aux Jeux Olympiques et c'est une bonne chose.

Mais, Monsieur le Président, vous qui aimez le football, est-ce que vous pensez qu'un club de football peut arriver en début d'année à mettre 100 000 euros pour louer des pelouses ?

Au total, c'est ce que l'on demande à un club de natation pour avoir ce bassin. J'ai fait un petit calcul sur le prix de la location de la piscine. Si on veut s'entraîner correctement, il faut compter entre deux et trois heures. Lorsque vous calculez cela sur une année, cela fait environ 129 000 euros ! C'est pour cela qu'il n'y a pas de clubs de natation

sur cet équipement. Je trouve cela dommage car lorsqu'on construit des équipements d'une telle qualité, il faut que les clubs puissent y venir. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Habrant.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

17. EPPS 004-26/03/12 CC - Instauration d'un Droit de Prémption Urbain et conditions d'exercice du Droit de Prémption Urbain et du Droit de Prémption Urbain Renforcé sur le territoire de la commune de Gémenos.

Monsieur ESSAYAN.- Favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. EPPS 005-26/03/12 CC - Instauration et Exercice du Droit de Prémption Urbain et du Droit de Prémption Urbain Renforcé sur le Territoire de la Ville de Marseille.

Monsieur ESSAYAN.- Favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Vallette, la Commission s'est réunie le 14 mars 2012, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur VALLETTE.- Monsieur le Président, les huit rapports ont été adoptés à l'unanimité.

19. AEC 001-26/03/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Marseille - Approbation de la procédure de modification n°25

Monsieur MAGRO.- Il n'y a aucune remarque particulière sur aucun des rapports. Je signale simplement l'intérêt du rapport qui concerne la Commission d'animation rurale avec la SAFER qui prélude à quelque chose de plus large avec la Chambre d'Agriculture. Je pense que ce n'est pas encore forcément le lieu pour développer cette question.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

20. AEC 002-26/03/12 CC - Plan Local d'Urbanisme d'Allauch - Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. AEC 003-26/03/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Gémenos - Approbation du bilan de la concertation publique et arrêt du projet

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. AEC 004-26/03/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Châteauneuf-les-Martigues - Engagement de la procédure de modification n°4

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

23. AEC 008-26/03/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Roquefort-la-Bédoule - Réouverture de la concertation avec la population et les personnes concernées

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

24. AEC 006-26/03/12 CC - Approbation de l'augmentation de l'autorisation de programme relative aux acquisitions foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

25. AEC 007-26/03/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pluriannuelle pour la préfiguration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

26. AEC 005-26/03/12 CC - Approbation d'une Convention d'Aménagement Rural (CAR), conclue avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) pour la mise en œuvre d'actions complémentaires en faveur du maintien d'une agriculture durable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPER LES TRANSPORTS URBAINS ET PÉRIURBAINS

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Madame Lota, la Commission Développer les transports urbains et périurbains s'est réunie le 21 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Madame LOTA.- Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier tout particulièrement au nom de la Commission et notamment des membres présents d'avoir bien voulu nous faire parvenir toutes les informations concernant les trois BHNS. Nous avons été particulièrement heureux d'avoir des précisions sur l'évolution et les modifications de ces transports en commun.

Concernant la Commission, qui s'est déroulée sans aucun problème et dans une ambiance de travail remarquable, on peut juste noter un petit problème concernant trois rapports. Les trois rapports concernant la délégation de service public sur les trois parkings ont reçu un avis favorable de la Commission avec deux oppositions du groupe des Verts et deux réserves de vote. Tous les autres rapports ont été approuvés à l'unanimité.

27. DTUP 001-26/03/12 CC - Approbation du principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement Jules Verne à Marseille.

Monsieur CHENOZ.- Avis favorable.

Monsieur DUTOIT.- Monsieur le Président, J'interviens sur les trois rapports qui visent à déléguer au privé sept parkings publics gérés aujourd'hui en régie.

Libre à chacun de penser que la gestion en régie est rigide dans l'administration des personnels, coûteuse (ce que ne démontrent pas d'ailleurs les annexes des rapports), alors que la gestion privée est vertueuse parce que dynamique, compétente et rentable. Et de renvoyer tous ceux qui pensent autrement à une vision idéologique.

Le fait est que pour nos concitoyens résidents, il y a des parkings en régie accessibles au tarif de 47 euros par mois à Cassis, 50 euros à La Ciotat ; contre une moyenne supérieure à 110 euros pouvant monter jusqu'à 160 euros pour les parkings gérés par le privé à Marseille.

Le fait est qu'à la lecture des rapports annuels des délégataires, la vertu de la gestion privée en prend un coup en matière de prestations, de tarifications et y compris d'équilibre économique.

Autant de réalités qui ont conduit en 2011, le Président de la Commission Transports de notre assemblée a demandé la mise en place d'un groupe de travail, dont la première réunion est convoquée pour le 13 avril, pour évaluer concrètement la situation sur tout le territoire et redéfinir une politique cohérente et harmonieuse en matière de tarification notamment.

Il serait donc plus cohérent de décider des modes de gestions après analyse, réflexion et proposition sur ce qu'on souhaite mettre en œuvre et non l'inverse.

J'ajoute que MPM a engagé la révision de son PDU et que la problématique du stationnement fait partie des pistes de réflexion et des leviers d'action pour diminuer l'utilisation de la voiture en ville.

Ce n'est donc pas le moment de perdre notre maîtrise sur 2000 places de stationnement dans ces équipements publics.

Voilà pourquoi nous demandons le retrait de ces rapports qui, au passage, n'ont pas été validés par la Commission des Services Publics Locaux et le CTP. On peut toujours

considérer comme négligeables ces deux avis, au motif qu'ils ne sont que consultatifs. Mais ce faisant on renforcerait l'idée que seule la gestion comptable et « rentable » pilote les décisions et non le service aux usagers.

Si cette logique est maintenue, le groupe Communiste, Républicain et Citoyen votera contre ces rapports.

Monsieur FOUQUET.- Je vois qu'il me reste encore 47 minutes donc je vais prendre mon temps pour développer ce même sujet.

(Brouhaha)

Le temps passe, il ne reste plus que 46 minutes et 45 secondes, s'il vous plaît taisez-vous.

Monsieur LE PRESIDENT.- Allez au fait, Monsieur Fouquet.

Monsieur FOUQUET.- Oui, Monsieur le Président, ces trois rapports concernent l'approbation d'un principe, celui de confier l'exploitation de parcs de stationnement, la délégation de service public (DSP), et plus précisément celui de l'affermage. Aujourd'hui, ces parkings sont gérés par le personnel de la Communauté Urbaine. On nous propose d'abandonner la régie directe, sans aucune justification, sans dire s'il y a eu des erreurs, de la fraude, un manquement quelconque et on nous demande de passer à la gestion privée.

Quand on sait que ces parcs de stationnement sont la propriété de MPM, qu'ils sont entretenus, du moins pour les gros travaux, par MPM, qu'ils sont sous des contrats d'assistance technique, informatique, électrique, électronique avec des entreprises privées spécialisées, que les problèmes de sécurité relèvent des services de police, il est bizarre que, le plus facile, la gestion au quotidien, soit confiée au privé.

Ces trois rapports évoquent une meilleure technicité et une meilleure activité commerciale de la part du privé.

Mais là vous me faites rire ! Un gardien de parking ne sort pas de Polytechnique. D'ailleurs, bien souvent, il est remplacé par une caméra de vidéosurveillance, c'est tout dire. Quand à l'activité commerciale, un délégataire n'a aucun pouvoir, puisque c'est ici même, à la Communauté Urbaine, que nous fixons les tarifs.

Ce besoin de tout confier au privé commence à bien faire ... Je pense que cela vous rappelle quelque chose !

Le plus important est le manque à gagner pour la collectivité. Se réserver la totalité des recettes d'exploitation d'un équipement qui nous appartient ou les partager avec une entreprise privée et ses actionnaires, ce n'est pas la même chose.

Beaucoup de villes françaises et européennes, de droite comme de gauche, ont compris tout le bénéfice qu'elles pouvaient tirer d'une bonne politique du stationnement et des ressources que celle-ci procure. Chers amis, nous prenons encore du retard.

A force de déléguer au privé la gestion des équipements culturels, sociaux, sportifs, les ports de plaisance, les parkings, le ramassage des ordures, la propreté, les cantines, les services hospitaliers, et je termine par le meilleur, la distribution de l'eau et l'assainissement, et bien je crois que notre rôle est terminé. La Communauté Urbaine n'a plus qu'à se réunir une fois par an pour constater et enregistrer les bons résultats des entreprises privées qui œuvrent pour elle.

Bien sûr, je plaisante, bien sûr, j'exagère. Je n'ai rien ni contre le public, ni contre le privé, je souhaite que ce soit le meilleur qui gère. Le public et le privé doivent faire cause commune.

Mais cette affaire de parkings donnés au privé, m'a fait monter la moutarde au nez.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- J'espère qu'elle ne vous fera pas éternuer Monsieur Fouquet.

Monsieur MOREL.- Je voudrais apporter un rectificatif par rapport à ce qu'a dit M. Dutoit sur la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Il n'y a pas eu un vote contre mais une réserve très majoritaire. La Commission Consultative s'est tenue préalablement à la Commission et on ne connaissait pas le débat qui avait eu lieu en Commission donc la Commission Consultative a pris acte de ce fait en disant que le débat ne permettait pas aux Commissaires de prendre position à juste titre.

Monsieur BERNARDI.- Monsieur le Président mes chers collègues, mon groupe votera les trois rapports concernés pour une première raison, c'est que chacun des Maires concernés nous ont indiqué leur accord que ce soit le Maire de La Ciotat, le Maire de Cassis ou le Maire de Marseille.

La deuxième raison est que contrairement à ce qui nous a été indiqué, la délégation de service public est un mode de gestion publique qui existe en France et qui permet un contrôle tout à fait effectif de cette gestion par la collectivité. Dans cette circonstance, nous estimons que c'est celui qui est le plus adapté à la situation.

Monsieur MUSELIER.- Monsieur le Président, de la même manière il nous paraît évident que pour la bonne gestion de l'intérêt public et du bon fonctionnement de l'exploitation de ces parcs de stationnement, à la suite de la volonté des Maires, nous voterons pour ces rapports étant quand même très surpris qu'à l'intérieur du même groupe, il y ait des avis aussi contraires.

Monsieur LE PRESIDENT.- Il y a deux groupes différents qui se sont exprimés, ce n'est pas le même groupe.

C'est la diversité démocratique.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen
à l'exception de Mme Desmat et M. Rosso ne participant pas au vote

Vote contre de Mmes Nespoulous, MM. Agullo, Fouquet, Sémériva

Vote contre de Mme Durando

28. DTUP 002-26/03/12 CC - Approbation du principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement Verdun La Ciotat.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen
à l'exception de Mme Desmat et M. Rosso ne participant pas au vote

Vote contre de Mmes Nespoulous, MM. Agullo, Fouquet, Sémériva

Vote contre de Mme Durando

29. DTUP 003-26/03/12 CC - Approbation du principe d'une délégation de service public pour l'exploitation globale des Parcs de stationnement "Viguerie", "Mimosas" et parcs en enclos "Madie", "Bestouan" et "Daudet" à Cassis

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen à l'exception de Mme Desmat et M. Rosso ne participant pas au vote

Vote contre de Mmes Nespoulous, MM. Agullo, Fouquet, Sémériva

Vote contre de Mme Durando

30. DTUP 004-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n°7 à la Délégation de Service Public pour l'exploitation du transport collectif de voyageurs de La Ciotat et de Ceyreste.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

31. DTUP 005-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n° 7 au Contrat de Délégation de Service Public relatif à l'exploitation de la desserte de l'archipel du Frioul

Madame LOTA.- Avis favorable.

Madame PALLOIX.- Monsieur le Président, cette délibération met fin à une inégalité de traitement pour les plaisanciers et scolaires du Frioul. C'est exactement ce que demandait notre groupe lors de l'adoption de l'avenant n° 3, le 29 juin 2007.

Quatre avenants après et une décision du Tribunal Administratif du 27 février dernier donnant raison aux plaisanciers du Frioul, ceux-ci paieront leur ticket unitaire au même prix que les résidents; et les élèves et étudiants résidents accèdent à des tarifs « *respectant une égalité de traitement pour les scolaires entre les usagers réguliers des navettes maritimes et ceux de la RTM* ».

Dont acte !

Le problème, c'est que depuis nous avons créé un nouveau service RTM de desserte maritime Pointe Rouge/Vieux Port, sans supplément pour les abonnés de la RTM et à 5 euros aller-retour pour les autres passagers, touristes compris, pour une distance de transport deux fois plus longue, contre 10,10 euros aller/retourR dans l'avenant d'aujourd'hui pour les passagers du Frioul non résidents dont les parents voulant rendre visite à leur famille.

On ne peut pas dans une même délibération évoquer l'égalité de traitement entre usagers des navettes maritimes et de la RTM et décider du contraire :

- Un tarif passager aller/retour deux fois plus cher pour le Frioul que pour la Pointe Rouge

- Des abonnements pour les îliens de 25 à 28% en plus du PASS / RTM

A ne pas vouloir respecter le droit de tous nos concitoyens d'être traités à égalité d'accès aux services publics des transports, nous perdrons tous les recours auprès du T.A.

Nous voterons cet avenant, mais nous demandons qu'on ait enfin une vision globale du service public terrestre et maritime, y compris pour le transport des marchandises et des véhicules qui vont avec.

Autrement dit : nous demandons un avenant n°8 qui respecte l'égalité de traitement des usagers de toutes nos navettes maritimes et de la RTM. Nous demandons également le retrait du rapport n°79 proposant de passer en DSP l'exploitation du transport de véhicules vers le Frioul, sinon nous ne voterons pas le rapport n°79.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Madame Palloix, je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

32. DTUP 006-26/03/12 CC - Approbation de la nouvelle grille tarifaire du Parc de Stationnement Jules Verne à Marseille

Monsieur CHENOZ.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

33. DTUP 007-26/03/12 CC - Approbation des nouveaux tarifs de transport en commun sur le territoire de Marseille Provence Métropole consécutifs à l'augmentation du taux réduit de TVA pour le transport de voyageurs

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

34. DTUP 008-26/03/12 CC - Tarification du réseau de la Régie des Transports de Marseille - Mise en œuvre des dispositions de l'article 123 de la loi Solidarité et Renouvellement urbain

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

35. DTUP 009-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de tarification combinée entre les transports interurbains du Département des Bouches-du-Rhône et le réseau de la Régie des Transports de Marseille

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

36. DTUP 010-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention relative au financement FEDER du projet "Fourniture de billets sans contact pour le nouveau système billettique des réseaux de transport de Marseille Provence Métropole"

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

37. DTUP 011-26/03/12 CC - Approbation de conventions relatives à l'indemnisation des communes d'Allauch et Septèmes-les-Vallons pour la gestion des transports scolaires.

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

38. DTUP 012-26/03/12 CC - Approbation du principe de dévolution à Marseille Provence Métropole du bilan définitif du Syndicat Mixte de Gestion de la Gare Routière Saint-Charles à Marseille

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

39. DTUP 013-26/03/12 CC - Approbation du paiement de la cotisation annuelle 2012 auprès du Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART)

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur BENZI.- Monsieur le Président, je me permets de prendre la parole au sujet de ce rapport n°38 qui concerne la proposition d'attribuer une subvention à l'association GART dont je suis administrateur. Je voudrais en quelques mots pour ceux qui ignoreraient ce qu'est le GART, si tant est qu'il y en ait, expliquer ce qui se cache derrière ce nom barbare.

Le GART est une association nationale qui s'occupe de tous les problèmes de transport et qui regroupent, Monsieur le Président, uniquement des élus qui représentent chacun leur collectivité. Cela va des Communautés d'Agglomération en passant par les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux.

Le Président de cette association est notre collègue Sénateur-maire de Strasbourg, M. Roland Ries, membre du Parti Socialiste. C'est un homme très ouvert et avec qui nous travaillons régulièrement. Le Vice-président est M. Louis Nègre, Sénateur-maire de Cagnes sur Mer.

Cette organisation, qui est très technique, regroupe tout de même des partis politiques, groupe UMP, groupe PS et groupe PC. Mais une fois que l'élection a eu lieu, nous rayons, si j'ose dire, nos appartenances politiques puisque nous sommes surtout

« techniques ». C'est la raison pour laquelle le GART a une audience nationale. Comment se manifeste-t-il ?

Mes chers collègues, chaque fois que le gouvernement, et il l'a fait plusieurs fois, fait un appel à projet, le gouvernement et le ministère concerné, bien souvent le Ministère de l'Environnement, nous envoient le dossier pour avis et notamment le dossier de subvention. C'est ce qui s'est passé il y a quelques années pour le tramway où, suite à l'intervention de M. Muselier et de M. Gaudin, nous avons pu avoir des subventions se montant à trois millions d'euros. De même, Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans l'ignorer, que lorsque vous avez voté la prolongation du tramway vers Castellane, le GART a été saisi et moi-même naturellement, je défends ma ville et je défends le problème des subventions.

Voilà ce qu'est le GART. C'est donc un ensemble d'élus responsables, très techniques qui se trouvent à la disposition de l'ensemble des collectivités, c'est-à-dire que les collectivités peuvent très bien s'adresser à cet organisme pour des problèmes d'ordre technique et nos techniciens et nous-mêmes sommes à la disposition des collectivités.

Je souhaitais prendre la parole pour que vous sachiez exactement à quoi servait cette subvention. Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Benzi.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

40. DTUP 014-26/03/12 CC - Demande de subvention pour l'étude et la construction d'une gare maritime sur l'île du Frioul

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION UNE AGGLOMÉRATION ÉCO-RESPONSABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Vassal, la Commission Une Agglomération Eco-responsable s'est réunie le 19 mars, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Madame VASSAL.- Les 16 rapports examinés ont reçu un avis favorable de la Commission.

41. AGER 001-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n°4 relatif à la prolongation de durée de la convention d'affermage 00/6152 du 3 juillet 2000 relative au Service de l'Assainissement de la commune de Carry-Le-Rouet

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

42. **AGER 002-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n°6 relatif à la prolongation de délai de la convention d'affermage du Service de l'Eau Potable de Carry-le-Rouet**

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

43. **AGER 003-26/03/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public de distribution d'eau potable sur le territoire de la commune de Châteauneuf-les-Martigues**

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

44. **AGER 004-26/03/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public d'assainissement sur le territoire de la commune de Châteauneuf-les-Martigues**

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

45. **AGER 005-26/03/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public de distribution d'eau potable sur le territoire de la commune de Sausset-les-Pins**

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

46. **AGER 006-26/03/12 CC - Approbation d'une convention de gestion pour l'exploitation du service public d'assainissement sur le territoire de la commune de Sausset-les-Pins**

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

47. **AGER 007-26/03/12 CC - Modification de la formule de calcul des dégrèvements en cas de fuite sur les réseaux d'eau privés des abonnés des régies de l'eau et de l'assainissement de la commune de Plan de Cuques et de la partie villageoise de Gémenos**

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

48. AGER 008-26/03/12 CC - Approbation de remises gracieuses sur des factures d'eau 2011 consécutives à des dysfonctionnements des ouvrages publics à Gémenos

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

49. AGER 009-26/03/12 CC - Paiement de la cotisation 2012 au Conseil Mondial de l'Eau

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur POGGIALE.- Monsieur le Président, notre collectivité est adhérente du Conseil Mondial de l'Eau depuis 2009. Nous l'avons décidé parce que Marseille étant le lieu du 6° Forum Mondial de l'Eau qui vient de se tenir, il convenait de réussir son accueil. Mais pas seulement. Nous l'avons décidé pour participer « *de façon active et effective, pour influencer ses politiques y compris dans le cadre de la gouvernance, de la préparation et de la tenue de ce forum* ». Je ne fais que citer la délibération que nous avons votée pour acter l'engagement de Marseille Provence Métropole.

Notre Groupe avait également proposé de participer au Forum Alternatif qui vient aussi de se tenir à Marseille, avec des moyens et des objectifs beaucoup plus modestes, mais avec un réel succès. On ne l'a pas voulu et c'est dommage, car on a tout à apprendre de la diversité des approches.

Aujourd'hui on nous demande de renouveler notre adhésion à ce Conseil Mondial de l'Eau ; toujours, je cite, « *pour influencer ses politiques* ».

Mais quel bilan et quelle analyse pouvons-nous faire de ce 6° Forum et de notre participation ? Et quand nous disons bilan, cela ne se résume pas à la réussite de l'accueil, aux retombées médiatiques et économiques pour Marseille.

En quoi ce Forum a-t-il été celui des solutions mettant en œuvre très concrètement le droit d'accéder à l'eau et à l'assainissement partout dans le monde, enjeu vital pour le tiers des êtres humains de notre planète, sans épuiser et rentabiliser ce bien commun de l'humanité ?

Ce rapport ne nous le dit pas. Et ce n'est pas une petite note de synthèse qui suffira à répondre à la demande de transparence. Cela mérite de prendre le temps de l'analyse et du débat, y compris sur le devenir de ce Conseil Mondial de l'Eau. La question nous est posée.

Si on veut franchir un cap décisif pour résoudre durablement le problème, ne faut-il pas mondialiser et démocratiser cette démarche en transférant sa gouvernance sous l'égide directe de l'ONU ?

Voilà pourquoi nous proposons de prendre le recul nécessaire, en reportant à une prochaine séance l'examen du renouvellement de l'adhésion de MPM.

Sans quoi comme nous l'avons fait en Commission, nous nous abstiendrons.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Poggiale. Je rappelle que le montant de la cotisation n'est que de 2000 euros.

Y a-t-il des interventions ?

Madame VASSAL.- Monsieur le Président, je crois qu'il faut voter cette cotisation, et la voter des deux mains parce que nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait à Marseille. M. Poggiale a raison de dire que ce n'est pas simplement un problème d'accueil, en revanche, cela aide aussi.

Cela a été une réussite. Il faut savoir que ce Forum Mondial de l'Eau a été organisé sous l'égide d'un groupement d'intérêt public. Je ne vais pas vous faire un cours de droit, mais le groupement d'intérêt public obéit à des règles et à des lois qui le régissent. Donc le moindre euro qui a été dépensé est justifié contrairement au Forum Alternatif pour lequel 800 000 euros ont été votés au Conseil Régional, dont nous n'avons pas de retour. Mais je pense que nos collègues au niveau du Conseil Régional demanderont des explications parce qu'ils ont été donnés intégralement à une seule entité qui a été managée par le groupe communiste et le groupe écologiste. Je pense qu'au niveau des résultats et de la transparence, nous n'avons rien à nous reprocher au niveau du groupement d'intérêt public.

S'agissant du résultat, celui-ci a été double. Des milliers de gens sont venus à Marseille. Des milliers de gens ont vu une ville agréable qui a su les accueillir, qui a su mettre en avant l'ensemble des solutions pour l'eau puisque c'était la thématique. Une plateforme a été créée. Plus de 1500 solutions sont en ligne, des milliers d'engagements sont en ligne. Il faut maintenant aider le Conseil Mondial à faire en sorte que ces engagements soient tenus parce que notre objectif est de faire avancer la cause de l'eau.

Nous sommes très fiers d'avoir organisé cette manifestation. Que la Communauté Urbaine ait pris toute sa part à l'intérieur de cette manifestation est une bonne chose parce que l'eau et l'assainissement relèvent de sa compétence. Que la Ville de Marseille l'ait aussi fait est important. Le Conseil Régional a joué le jeu et le Conseil Général également en partie.

C'est un exemple. Cela permet également de montrer Marseille sous un jour différent et au fil des mois qui se sont passés nous sommes fiers de voir que notre ville n'a pas été autant décriée. Cela a été repris au niveau international et l'on peut en être fier.

Donc continuons à soutenir l'action du Conseil Mondial de l'Eau pour une amélioration de la cause de l'eau mais aussi une présence de Marseille et de la Communauté Urbaine dont toutes les villes ont joué le jeu. Je pense à Danielle Milon qui a fait un excellent travail sur Cassis, à Patrick Boré qui a aussi lié cela avec le Salon Nautique. C'est une fierté pour notre région. Les villes ont joué le jeu et on peut en être fier.

Donc, continuons car l'ensemble des Marseillais nous disent : *refaites-en encore, autant que vous voulez !*

Madame HADJ-CHIKH.- N'oubliez pas que le monde ne se résume pas à Cassis !

(Brouhaha)

Madame MILON.- Vous avez raison Madame, le monde ne se résume pas à Cassis. Je dois vous dire que dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau, il y a eu un événement à Cassis, peut-être que vous ne le savez pas.

Le savez-vous ?

Madame HADJ-CHIKH.- Non.

Madame MILON.- Alors je vais vous l'apprendre. Il s'agit d'une réunion de 180 scientifiques qui se sont penchés sur les aquifères littoraux et Cassis va devenir, à la

demande de l'Unesco, le secrétariat des aquifères littoraux pour tout le bassin méditerranéen. Donc vous voyez que le bassin méditerranéen, n'est pas que Cassis, Madame.

(Bravos, applaudissements)

Monsieur MADROLLE.- Monsieur le Président, je crois qu'il faut qu'on arrête de s'envoyer des tartes à la crème. Je crois que le Forum Mondial de l'Eau a été une réussite pour Marseille comme l'a été le Contre-Forum. Tout le monde a trouvé chaussure à son pied. Il y a eu des débats de qualité au Forum Mondial de l'Eau tout comme il y a eu des débats de qualité au Contre-Forum. On nous annonçait le pire, mais je crois que l'on peut s'applaudir mutuellement qu'il y ait eu deux forums productifs selon la position pour laquelle on optait, en espérant que cela fasse avancer la politique de l'eau pour qu'effectivement tout le monde puisse trouver de l'eau à sa porte.

Merci à tous d'avoir organisé le Contre-Forum et le Forum.

Monsieur LE PRESIDENT.- Voilà une position centriste.

Je mets aux voix le rapport n°48.

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

Abstention de Mme Durando

50. AGER 010-26/03/12 CC - Paiement de la cotisation 2012 à l'association scientifique et technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

51. AGER 011-26/03/12 CC - Approbation de l'augmentation de l'autorisation de programme relative à la réalisation d'un centre de transfert des déchets ménagers et assimilés sur la zone Est de Marseille Provence Métropole.

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur GILLET.- Disons le tout de suite nous ne voterons pas les deux rapports 50 et 53 concernant le transfert de 30.000 tonnes de déchets ménagers d'un bout du département à l'autre. C'est une aberration économique et écologique.

Jusqu'en 2010 ces déchets résiduels étaient traités par convention avec le Pays d'Aubagne et de l'Etoile à proximité des six communes de l'Est de notre territoire, sur le site du Mentaure. Pour un coût d'environ 32 euros la tonne.

Conformément à la rente d'exclusivité de traitement de toutes les ordures ménagères résiduelles des communes de MPM, signée par la précédente mandature avec l'opérateur Everé, ces 30.000 tonnes, mais aussi celles traitées en centre d'enfouissement de Septèmes, sont partis à Fos à partir du 1^{er} décembre 2010.

Ne pouvant tout absorber, on est revenu sept mois plus tard, au traitement de proximité sur le Mentaure, facturé au même prix par le Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Sauf qu'il en coûte maintenant 67,88 euros la tonne à notre EPCI, qui vont directement dans la poche d'Everé, sans aucune prestation supplémentaire de sa part.

Entre temps, Everé a déposé une demande d'augmentation du tonnage traité sur le site par incinération. Et, après enquête publique qui a soulevé les mêmes oppositions des populations et des élus des territoires consultés autour du golfe de Fos, il appartient au Préfet de donner ou non une autorisation.

Dans cette perspective, on nous propose aujourd'hui de multiplier par 10 une autorisation de programme pour construire un centre de transfert voisin au site du Mentaure. Soit 5,27 millions d'euros qui viendront augmenter d'autant le coût du traitement à la tonne !

Tout cela est d'une logique économique incompréhensible, mais très rentable pour l'exploitant exclusif. Ajoutons que c'est d'une logique écologique parfaitement contraire au plan climat et autre modèle de développement durable que nous élaborons et votons.

On mesure à quel point ce dossier a non seulement été passé en force, mais en plus il est techniquement et financièrement mal calibré, entraînant nombre de surcoûts.

Nous savons bien, Monsieur le Président, que vous êtes tenu par un contrat qui n'est pas le vôtre, mais celui de la précédente mandature et du Préfet qui l'a validé.

Aussi, nous vous proposons d'interpeller la responsabilité de cette même autorité préfectorale qui, au nom de l'Etat, demande à MPM de mettre sa politique d'aménagement et de développement en conformité avec le Grenelle de l'environnement, pour trouver une solution économiquement et écologiquement acceptable.

Dans cette attente nous votons contre les rapports 50 et 53. Merci.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Gillet, j'aimerais apporter quelques explications.

Comme vous l'avez rappelé, le contrat qui a été passé avec Everé nous oblige à amener à l'incinérateur de Fos, la totalité des ordures ménagères produites par MPM. Il se trouve qu'aujourd'hui, la capacité de l'incinérateur est réduite à 300 000 tonnes concernant l'incinération des ordures ménagères.

La société espagnole a demandé à pouvoir incinérer 60 000 tonnes de plus à la Préfecture, notamment pour absorber les déchets qui étaient mis en décharge au Mentaure, c'est-à-dire les déchets de l'Est et de l'autre côté. Elle demandait de pouvoir accepter des déchets venus d'agglomérations voisines ou d'ailleurs voire des déchets privés. D'autre part, elle demandait aussi de pouvoir incinérer les déchets hospitaliers.

Ma réponse à la Préfecture a été claire, c'est-à-dire le respect du contrat. Le rien et rien que le contrat.

Nous avons aujourd'hui en décharge 30 000 tonnes au Mentaure. Nous allons respecter le contrat et ces 30 000 tonnes seront acheminées, dès que le centre de transfert sera opérationnel. Ce centre sera traité en régie. Cela peut vous faire plaisir et évitera toute polémique. Dès que ce centre de transfert sera opérationnel et dès que la Préfecture aura autorisé les 30 000 tonnes supplémentaires, les déchets iront à Fos.

J'ai refusé 60 000 tonnes parce que nous n'en avons pas besoin et j'ai refusé également l'incinération des déchets hospitaliers. Le dossier est à la Préfecture, celle-ci connaît très bien notre position.

Voilà quelle est la position aujourd'hui. Je ne peux pas faire plus, je ne peux pas faire moins non plus. C'est une position équilibrée : le respect du contrat. Le contrat et rien que le contrat.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen
à l'exception de Mme Desmat et M. Rosso

Votes contre de Mme Nespoulous et de MM. Fouquet, Agullo et Sémériva
Abstention de M. Illac.

52. AGER 012-26/03/12 CC - Attribution d'une subvention au Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la ligue contre le cancer

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

53. AGER 013-26/03/12 CC - Actualisation des conditions de prise en charge par Marseille Provence Métropole des déchets du Marché d'Intérêt National des Arnavaux

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

54. AGER 014-26/03/12 CC - Approbation d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile pour l'organisation du transfert sur le site du Mentaure des ordures ménagères produites sur la zone Est de Marseille Provence Métropole

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen
à l'exception de Mme Desmat et M. Rosso

Votes contre de Mme Nespoulous et de MM. Fouquet, Agullo et Sémériva
Abstention de M. Illac.

55. AGER 016-26/03/12 CC - Attribution d'une subvention à l'Association Tri Logik

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

56. AGER 015-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n°1 au contrat de reprise 12/1012 "option fédération" des emballages papiers-cartons et des emballages plastiques avec la société PAPREC France dans le cadre du Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) Barème E avec Eco-Emballages

Madame VASSAL.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE - INNOVATIONS – PROSPECTIVE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Sémériva, la Commission s'est réunie le 12 mars, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur SEMERIVA.- Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité favorablement.

57. DDIP 001-26/03/12 CC - Approbation de la participation de Marseille Provence Métropole au Groupement d'Intérêt Public des Calanques pour l'année 2012

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

58. DDIP 002-26/03/12 CC - Adoption de la Déclaration des collectivités locales et territoriales françaises pour RIO+20

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

59. DDIP 003-26/03/12 CC - Attribution d'une subvention à l'Institut Fresnel (Aix-Marseille Université) pour l'organisation du Congrès International Etopim à Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

60. DDIP 004-26/03/12 CC - Participation de Marseille Provence Métropole à la 2ème Edition des Rendez-vous de l'Innovation et de l'Entreprise en PACA.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

61. DDIP 005-26/03/12 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à l'Association Internationale des Parcs Scientifiques (IASP).

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

62. DDIP 007-26/03/12 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à l'Association RETIS (le Réseau Français des Technopôles, Pépinières et Incubateurs).

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

63. DDIP 006-26/03/12 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole à l'Association Méditerranée Technologies

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur MAGRO.- Je souhaite intervenir sur le rapport n°57.

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous avez un peu de retard à l'allumage.

Monsieur MAGRO.- Non pas vraiment. Je pense que vous n'avez pas fait voter de manière claire.

Monsieur LE PRESIDENT.- Quand je dis le numéro, celui qui souhaite intervenir lève le doigt.

Monsieur MAGRO.- C'est le cas, Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela n'a pas été extrêmement visible. Allez-y.

Monsieur MAGRO.- Merci Monsieur le Président.

Pour la première conférence mondiale de Rio en 1992, deux idées ont cheminé : l'une est que l'urgence climatique ne peut se concevoir sans justice sociale, si on ne veut pas accroître les inégalités individuelles, collectives et territoriales. L'autre est le constat de l'absence de volonté politique, pour accorder à cet enjeu déterminant pour la survie de la planète les moyens financiers nécessaires. Ce double constat explique des résultats bien en deçà des nécessités.

Dans l'optique de Rio+20, nous apprécions positivement cet engagement des collectivités territoriales et locales, échelon incontournable dans la prise de décision et la mise en œuvre des objectifs planétaires d'un développement durable.

On ne peut que souscrire aux ambitions affirmées : éradiquer la pauvreté ; garantir les équilibres écologiques ; rénover la citoyenneté ; pour ne citer que ceux-là.

Mais, si on ne veut pas que cette déclaration rejoigne le panthéon des vœux pieux, il va falloir passer aux actes du mondial au local.

Chez nous aussi il faut éradiquer la pauvreté, respecter les biens communs et la biodiversité, permettre à nos concitoyens de reprendre du pouvoir sur le cours de leur vie, sur les choix et les décisions de nos collectivités.

Corriger les dégâts du libéralisme et du productivisme. Introduire simplement plus de régulation est indispensable, mais insuffisant pour enrayer la crise majeure et planétaire que nous vivons.

Pour paraphraser Riccardo Petrella, universitaire italien présent au Forum alternatif mondial de l'eau : Il faut sortir du modèle où l'être humain est un consommateur, la ville un grand marché, le bien commun un bien économique et le droit d'y accéder un droit payant.

Une forme de valorisation autre que marchande doit s'imposer.

Le temps court des marchés et le temps long de la régulation écologique ne sont pas compatibles. La question d'une véritable planification écologique est à l'ordre du jour.

Peindre en vert l'économie ne suffira pas à la rendre différente. Certains voient même dans le concept « économie verte » une opportunité de recyclage du capitalisme pour le rendre de nouveau acceptable, lui ouvrir de nouveaux champs de profits, voire étendre la sphère marchande à la nature et à la vie.

De ce point de vue, j'ai bien entendu le Président du conseil mondial de l'eau demander que soit garantie une énergie à bas coût nécessaire à l'accès à l'eau et souhaiter que les Etats imposent très vite un « paquet eau énergie » pour accroître les financements des grandes infrastructures. Je constate cependant que le partenariat public privé sert surtout de modèle à la mise en place d'une politique mondiale de l'eau, à partir d'un marché dominé par des multinationales, qui ne sont pas là pour donner de l'eau mais pour la vendre, laissant tout entière la question de l'accès à l'eau pour ceux qui ne peuvent pas payer. Tant qu'on ne sortira pas ce bien commun de toute marchandisation rémunératrice, on ne résoudra pas durablement ce problème planétaire.

Il s'agit là d'un exemple concret, nous n'avons pas le temps d'en développer d'autres, de ce qui est légitime d'attendre 20 ans après la Conférence de Rio.

Pour ce qui nous concerne, à n'en pas douter, nous devons absolument nous donner les lieux et les moments nécessaires pour donner tout son sens à cette indispensable articulation entre le local et les échelles de territoire plus larges.

Je voudrais surtout dire qu'à l'heure où il y a un foisonnement de documents de planification et de développement durable en cours d'élaboration, je n'aurais pas le temps de développer mais j'aurai d'autres lieux pour le faire, je pense que c'est une affaire sérieuse, on ne peut pas voter des deux mains toute une série de choses et s'abstenir de faire le lien avec les débats au niveau mondial. Ceux qui n'ont pas compris cela, vont avoir de vrais problèmes. Cela est d'autant plus indispensable.

Je vous fais cadeau Monsieur le Président, des 51 secondes qu'il nous reste.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Magro, mais vous pouvez les utiliser à votre gré. Elles vous sont dues.

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Masse, la Commission Voirie et Signalisation s'est réunie le 13 mars, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur MASSE.- La réunion s'est tenue et nous avons voté tous les rapports au Conseil à l'unanimité.

64. VOI 001-26/03/12 CC - Approbation des tarifs applicables aux entrepreneurs, maîtres d'ouvrage ou propriétaires en cas de dégradation des voies publiques, de leurs équipements et de leurs accessoires.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

65. VOI 002-26/03/12 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative au parc de stationnement la Boiseraie à Marseille (12ème arrondissement).

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur TALAZAC.- J'aimerais dire quelques mots sur l'affectation d'une autorisation de programme sur le parking de la Boiseraie. Ce parking est un parking relais. Les parkings relais sont un élément essentiel du plan de déplacements communautaires qui permettent aux habitants, qui veulent prendre leur voiture parce que les transports en commun sont trop loin, de laisser leur voiture à proximité d'un pôle d'échanges pour rejoindre, en transports en commun, leur destination finale.

Dès qu'on parle de déplacements dans l'agglomération, il y a toujours eu des donneurs de leçon dans la presse ou dans les assemblées délibératives pour nous dire : *vous n'avez pas prévu assez de parkings relais.*

Durant l'ancienne mandature, nous avons prévu 6 000 places de parkings relais parmi lesquelles ce parking de la Boiseraie dont nous nous félicitons de la réalisation même un peu tardive. Il ne faut pas oublier que les parkings relais doivent être bien placés, qu'il faut du terrain, que l'on ne dispose pas d'énormément de terrains et que ce terrain est très cher.

Toutefois, je rappellerais que ce parking relais, même s'il est prioritaire parce qu'il est à proximité de la L2 et de l'A50, est peut-être sous dimensionné dans la mesure où il est à côté d'une autoroute sur laquelle roulent 150 000 véhicules quotidiennement. Or ce parking prévoit 350 à 400 places, c'est peu par rapport aux 150 000 véhicules de l'A50.

Des possibilités d'extension étaient prévues, je ne les ai pas vues dans ce nouveau rapport. Si nous votons ce rapport, je souhaite que ce soit sous réserve de ces possibilités d'extension du parking qui, techniquement, peut aller jusqu'à 1000 places puisque sur le bassin de rétention voisin et avec deux étages, on peut obtenir, comme cela était prévu en 2006, jusqu'à 1000 places.

S'agissant des parkings relais, je rappellerais également qu'il faut faire avancer la réalisation des parkings pour les quartiers Est et les quartiers Sud et notamment le parking de Montfuron puisqu'on nous dit maintenant que l'on en a besoin pour faire atterrir l'hélicoptère du SAMU. Ayant travaillé pendant des années à la Timone, j'ai toujours vu l'hélicoptère du SAMU atterrir à la Timone au milieu des brancards et des ambulances en toute sécurité. Mais maintenant, on nous dit qu'il faudrait un terrain de football entier pour garantir la sécurité.

Je crois qu'avec les travaux du Vieux Port anticipés, avec les travaux de réflexion du boulevard Rabatau, il faut accélérer ce dossier et permettre au parking Montfuron de devenir fonctionnel. Diminuer l'accès des automobiles au centre ville est un impératif essentiel qui, avec la piétonisation du Vieux Port, devient de plus en plus impérieux. Il faut que toutes nos réalisations soient à la hauteur techniquement de cette ambition.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Talazac, un crédit d'études est voté pour agrandir, M. Assante me le faisait remarquer, le parking du terminus du tramway aux Caillols. Cela ne fera qu'impacter positivement l'offre de places supplémentaires au parking relais de la Boiseraie. Il y a toute une série de parkings relais prévus dans la partie réservée aux transports du plan quinquennal de financement du Conseil Général.

Monsieur MASSE.- Je crois que le complément d'information apporté par M. Assante est important puisque l'on va compléter l'offre de parkings sur le trajet du métro vers les Caillols.

Pour répondre à M. Talazac, je dirais que nous savons aussi que nous ne pourrions apporter une réponse précise en termes de nombre de places qu'à partir du moment où l'Etat aura réalisé le bassin de rétention qui est indispensable à cet endroit. Nous attendons tout d'abord la réalisation par l'Etat du bassin de rétention sur la dalle de la L2 avant de donner le bon format à ce parking. Je pense qu'il est prévu entre 350 et 400 places. Si on souhaite faire 500, on fera 500. Il viendra en complément de l'offre de terminus des Caillols. Je crois que sur cette zone-là, nous arriverons vraiment à offrir aux utilisateurs du tramway des parkings relais.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Masse.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

66. VOI 003-26/03/12 CC - Lancement de la concertation préalable relative à l'aménagement et la création de voies à Saint Barthélemy-Picon-Busserine à Marseille (14ème arrondissement).

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

67. VOI 004-26/03/12 CC - Approbation de la participation spécifique pour la réalisation d'équipements publics exceptionnels dans le cadre de l'aménagement d'un carrefour giratoire et d'une voie d'accès au futur Casino, de la Ciotat.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

68. VOI 005-26/03/12 CC - Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire et auprès de tout autre organisme pour la requalification des trottoirs de l'Allée des Pins à Marseille 9ème arrondissement.

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

69. VOI 006-26/03/12 CC - Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et auprès de tout autre organisme pour la requalification de la rue Denis Magdelon à Marseille 9ème arrondissement -

Madame MILON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION RÉNOVER ET CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Salah-Eddine, la Commission s'est réunie le 15 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux ?

Madame SALAH-EDDINE.- Les rapports ont reçu un avis favorable de la Commission.

70. RNOV 001-26/03/12 CC - Approbation de la charte locale de gestion urbaine de proximité en application de la convention de rénovation urbaine passée avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour le quartier Abeille-Maurelle-Matagots à la Ciotat

Monsieur SAN MARCO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

71. RNOV 002-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention passée avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) du Quartier Abeille-Maurelle-Matagots à la Ciotat

Monsieur SAN MARCO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

72. RNOV 003-26/03/12 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention passée avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour le quartier de Saint Mauront à Marseille (3ème arrondissement) dans le cadre du Grand Projet de Ville Marseille-Septèmes

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

73. RNOV 004-26/03/12 CC - Délégation de compétences en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat - Approbation de l'avenant n°6 à la convention 2009-2014 Etat-MPM et de l'avenant n°5 à la convention Anah-MPM

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

74. RNOV 005-26/03/12 CC - Attribution d'une subvention à l'association Emergence(s) compétences projets" gestionnaire du PLIE MPM Centre dans le cadre du programme FSE Compétitivité territoriale et Emploi pour 2012

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

75. RNOV 006-26/03/12 CC - Attribution d'une subvention à l'association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Ouest dans le cadre du programme FSE Compétitivité territoriale et Emploi

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

76. RNOV 007-26/03/12 CC - Paiement de la cotisation 2012 à l'association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

Monsieur MADROLLE.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

77. RNOV 008-26/03/12 CC - Programme Opérationnel FEDER 2007-2013 - Subvention globale FEDER "Quartiers sensibles" axe 4 mesure 1 - Attribution de subventions

Monsieur MADROLLE.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

78. RNOV 009-26/03/12 CC - Programme Opérationnel FSE 2007-2013 - Subvention Globale FSE PLIE 2011-2012 axe 3 mesure 3.12 - Attribution de subventions FSE

Monsieur MADROLLE.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

79. RNOV 010-26/03/12 CC - Programme Opérationnel FSE 2007-2013- Subvention Globale FSE "Quartiers sensibles" Axe 3.3.2 - Attribution de subventions FSE

Monsieur MADROLLE.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION PORTS DE PLAISANCE - PORTS DE COMMERCE - AÉROPORT

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Piccirillo, la Commission s'est réunie le 19 mars, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Monsieur PICCIRILLO.- Tous les rapports ont été adoptés par la Commission.

80. POR 001-26/03/12 CC - Approbation du principe d'une Délégation de Service Public pour l'exploitation du transport de véhicules entre Marseille et l'archipel du Frioul

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

81. POR 002-26/03/12 CC - Approbation des tarifs 2012 pour le transport de véhicules sur l'archipel du Frioul

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur PICCIRILLO.- Je voudrais dire toute ma satisfaction pour la dixième édition des Nauticales à La Ciotat.

Je voudrais tout d'abord remercier la Communauté Urbaine pour sa forte participation, la capitainerie qui a déplacé les bateaux, la SAFIM pour l'implantation des exposants et la qualité de leurs commerces, mais également les sociétés nautiques et leur implication pour tout ce qu'elles font tout au long de l'année aussi bien sur le plan local que sur le plan médiatique. Je remercie également *La Provence, France Bleu, France 3 ou LCM*. Je vous invite à regarder une belle émission qui sera retransmise à 14 heures où l'on voit tout ce qui s'est passé tout au long de cette semaine aux Nauticales.

Je remercie bien sûr la ville de La Ciotat et la Commission Ports qui tout au long de l'année participe à la bonne tenue des 24 ports de la Communauté Urbaine.

J'espère que ce salon nautique aura encore l'année prochaine une vitalité aussi importante.

Monsieur LE PRESIDENT.- Effectivement, ce salon a été cette année un grand succès, c'est une très bonne chose pour l'attractivité du territoire métropolitain et pour la ville de La Ciotat bien entendu.

COMMISSION DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET SERVIR L'EMPLOI

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Bizillon, la Commission s'est réunie le 2 février, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur BIZAILLON.- Monsieur le Président, la Commission a étudié quatre dossiers soumis au Conseil. Les quatre rapports ont été votés par la Commission à l'unanimité.

82. DEV 001-26/03/12 CC - Approbation du principe d'une délégation de service public pour la gestion du site de Saumaty à Marseille à la société publique locale Soleam

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

83. DEV 002-26/03/12 CC - Approbation de la revalorisation et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la réalisation d'un pôle de création d'entreprise en Zone Franche Urbaine - Approbation d'une convention de mandat avec la Soleam

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

84. DEV 003-26/03/12 CC - Approbation d'un protocole avec l'Etat et la Somimar relatif à la restructuration du Marché d'Intérêt National, site des Arnavaux

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

85. DEV 004-26/03/12 CC - Approbation d'une convention avec l'Etat et les Collectivités Territoriales partenaires relative à la participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au Plan Local de Redynamisation initié par l'Etat

Monsieur TEISSIER.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Messieurs, mesdames, cette séance était assez technique, elle a donc été rapide. Nous nous retrouverons fin juin début juillet.

(La séance est levée à 10 heures 30).